

L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.

L'Europe s'engage en Pithiverais & Gâtinais

La lettre d'info
du Groupe d'Action Locale Leader
Pithiverais & Gâtinais
Janvier / Février 2022

LEADER Pithiverais & Gâtinais c'est :

- ◆ 58 dossiers instruits pour un montant de 1 133 294 €
- ◆ 14 dossiers en cours de montage
- ◆ 11 mois restant pour finaliser les instructions des dossiers validés en opportunité.

Le mot de Jocelyne HUCK, Présidente de l'association du Relais de Fontenay-sur Loing et membre du comité de programmation Pithiverais & Gâtinais.

En cette année 2022 qui verra s'achever le programme en cours, le GAL Pithiverais-Gâtinais continuera d'affirmer son soutien aux actions de valorisation du territoire, qui mettent l'accent sur la connaissance de ses richesses, tant auprès des habitants qu'aux visiteurs de passage. Ainsi, les initiatives des acteurs locaux contribueront à l'attractivité du Pithiverais et du Gâtinais, terres d'innovations mettant en valeur les ressources patrimoniales, historiques et culturelles.

Les projets présentés dans cette lettre se déclineront sous 3 axes : la valorisation des produits du terroir, le patrimoine au travers d'approches innovantes, la mise en valeur du patrimoine historique. Soutenus par le GAL Pithiverais-Gâtinais, tous ces acteurs locaux contribuent au développement et à l'aménagement du territoire, en renforçant son attractivité. Par leur engagement, ils répondent aux enjeux d'avenir : valoriser les richesses et développer les identités locales.

Mise en lumière du Patrimoine Pithiverais & Gâtinais

Au travers de cette lettre d'information, c'est la diversité des patrimoines en Pithiverais & Gâtinais qui vous est proposée. Qu'il s'agisse de valoriser des produits du terroir, de découvrir des lieux insolites, de montrer sous forme ludique le territoire, c'est toujours dans l'objectif de mettre en valeur les pépites et les richesses insoupçonnées en Pithiverais & Gâtinais. La valorisation du / des patrimoine(s) est un élément phare de la programmation actuelle, avec pas moins de 417 800 euros de FEADER affectés à ces projets.

Valorisation des produits du terroir



L'interview de Caroline SERRE, Présidente de l'association Chœur de Safran

« En 2017 notre chœur décide de changer son nom pour marquer son intention de ne pas être une chorale hors sol et sa vocation à s'inscrire dans le paysage culturel du territoire. Plutôt que de faire référence directement à notre ancrage géographique, nous avons choisi de le faire à travers un produit qui fut en son temps le fleuron du territoire. De là, l'idée d'accompagner son renouveau agricole, par une valorisation artistique en explorant les œuvres des compositeurs qui vécurent ou créèrent sur cette terre, mais

aussi en confiant à des artistes le soin de mettre en écriture musicale ou théâtrale le fort pouvoir évocateur de la précieuse épice.

La valeur culturelle d'un territoire ne se résume pas à la valeur marchande de ses productions. La culture se définit sociologiquement comme ce qui est appris, transmis produit et inventé. Valoriser un produit en empruntant une forme artistique -donc en imaginant, en inventant, en créant- c'est contribuer à une plus-value culturelle et par là même à l'attractivité culturelle d'un territoire. C'est dans cette philosophie que Chœur de Safran a souhaité créer un spectacle, en tant que produit immatériel du terroir. Celui-ci mettra en valeur « l'or rouge du Gâtinais » par une approche non pas botanique ni agronomique mais artistique.



Au moment de la récolte du safran, les ateliers de peinture et de photo du CAC (Centre d'Activités Culturelles à Pithiviers) sont allés poser leurs chevalets et leurs appareils sur une safranière et ont à leur manière « capté » la fleur qui donnera l'épice. Leurs réalisations vont faire l'objet de 2 expositions. Reportée par 2 fois en raison de l'épidémie, une première exposition doit se tenir en janvier prochain à l'Office du Tourisme de Pithiviers. Ce sera aussi l'occasion de faire connaître et de médiatiser notre spectacle. Pour le moment 4 représentations sont prévues : la première le 25 mars 2022 à la Halle du Château de Chamerolles, le 27 mars à Boynes, le 22 mai à Château-Renard et à une date qui reste à préciser, à Pithiviers.

A Chamerolles sera donc présenté le spectacle « Si Safran m'était chanté ». L'élément central en est une création dont la musique a été composée spécialement pour notre chœur par Jean Christophe Rozaz sur un texte de Roger Wallet et Sylvie Van Praët. Articulés autour de cette œuvre originale, des chants et chansons de compositeurs ayant séjourné ou composé sur le territoire du Gâtinais ainsi que des chansons aux paroles détournées. Deux comédiens présenteront ces différentes pièces : « pour restituer les moments-clés de la façon dont le safran est devenu gâtinais ». Ce spectacle mettra également en évidence un partenariat amateurs-professionnels : Choeur de Safran - chœur amateurs de 25 choristes- sera accompagné par des musiciens et chanteurs professionnels : Florence Barreau, Cheffe de chœur, Stéphanie Moraly au violon, Hélène Blanc au piano et Eric Raffard, ténor. En marge du spectacle, avec l'association de Boynes « Les Safraginaires », une déambulation théâtrale et des saynettes, ressusciteront par petites touches, des personnages et des situations liés à ce voyage musical. Une exposition-dégustation de produits à base de safran clôturera la soirée.

Sans l'aide de Leader, il est clair que le projet n'aurait pas vu le jour ou alors sous la forme d'un concert beaucoup plus modeste et sans la création d'une œuvre originale. La recherche des subventions et la constitution du dossier demande toutefois un énorme investissement et il faut pouvoir y consacrer beaucoup de temps. »

Nouvelles formes de découverte



Zoom sur le projet de la commune d'Augerville-la-Rivière avec le Maire, Olivier CITRON.

« C'est la restauration d'une première cloche qui a engagée la mécanique de réflexion du projet de rendre accessible le beffroi aux visiteurs. Cette cloche restaurée, il s'est avéré que le beffroi était déséquilibré et qu'il était nécessaire d'y adjoindre une seconde cloche. Ce qui a été fait avec la fonte d'une cloche réalisée en public en 2018 (dont les animations ont été financées dans le cadre d'un premier dossier Leader). Ces investissements effectués, il était dommage d'avoir réalisé des travaux et que personne ne puisse en profiter. Dès lors, les membres du conseil municipal ont décidé de créer un accès par escalier dans le clocher, ainsi les cloches et le beffroi seront rendus visibles au public et cette ascension permettra une vue en hauteur d'Augerville-la-Rivière.



Le fondeur nous a offert, avec le reste de fonds de mécénat, une troisième cloche. Cela va nécessiter un dernier réaménagement du beffroi qui servira également à l'ajustement de l'escalier. L'objectif, à terme, c'est que toutes les cloches soient en capacité de sonner.

Les travaux d'aménagement de l'escalier ont débuté et tout sera installé en 2022. Des visites touristiques sont déjà organisées sur Augerville-la-Rivière (4 à 5 par an), mais l'accès au beffroi viendra agrémenter les visites et les anecdotes (nombreuses sur la commune) dès le printemps prochain. La communication sur les visites est relayée par l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais mais c'est moi en tant que maire et féru de l'histoire de la commune qui accueille et conduit les touristes dans le village. Des roll-up ont également été réalisés; ils seront des supports d'exposition dans la commune, dans l'église ou dans les villages alentours.

Sans l'aide de Leader, cette action n'aurait pas pu voir le jour. Si la somme peut paraître dérisoire, elle permet à la commune de finaliser son plan de financement et de réaliser le projet. Par ailleurs, le fait que des fonds européens arrivent jusqu'à Augerville-la-Rivière, petit village de 230 habitants, c'est inespéré. On imagine toujours l'Europe soutenir des grosses structures, de gros projets et Leader permet d'être aussi dans le soutien aux petites communes. L'accompagnement dans le montage du dossier facilite également la tâche des porteurs de projet. Sans cet accompagnement, notre collectivité aurait baissé les bras et n'aurait pas réalisé ce projet. »





Focus sur le projet Courtenay en Couleurs avec Frédéric BARON, président de l'association « Courtenay en Poésie ».

« Le projet Courtenay en Couleurs consiste, dans sa globalité, en la mise en couleurs d'une sélection de façades, notamment aux entrées du centre bourg, jugées unanimement ternes. Le volet numérique du projet Courtenay en Couleurs quant à lui, prend son origine dans la volonté de proposer des informations pratiques aux habitants et aux visiteurs liées aux travaux d'embellissement des façades (recettes traditionnelles des peintures mises en œuvre, origine des pigments naturels utilisés, mise en valeur des coloris validés par prescription des bâtiments de France, contacts des fournisseurs locaux...etc). De cette initiative, qui va prendre du temps pour sensibiliser les habitants et la mise en place effective, un commerçant (pêche/chasse) a suggéré de retracer l'histoire des commerces à travers un panorama de cartes postales anciennes. C'est à ce stade qu'un passionné de l'histoire de Courtenay, possédant une grande collection de tout ce qui se rapporte aux commerces curtiniens, et qu'un collectionneur de cartes postales des villes et villages du territoire, se sont passionnés pour le projet.

Il faut souligner que « Courtenay en poésie » est à l'initiative d'une exposition très suivie, installée à l'occasion du Printemps des Poètes au pôle culturel puis dans les commerces, avec l'impression en grand format de vieilles photos retrouvées lors d'un chantier de rénovation d'un commerce du village. Une campagne de recherche des différentes personnes apparaissant sur les portraits a permis une véritable interaction entre les habitants, les commerçants. Elle a été relayée très largement dans les médias y compris les journaux télévisés nationaux.



Le projet « Courtenay en Couleurs » va s'attacher à développer un outil permettant aux habitants, aux visiteurs, à tout possesseur de téléphone, d'accéder facilement à différentes informations locales en temps réel. Grâce à des cartels équipés de QR Code apposés aux abords des points d'intérêt, il sera possible de découvrir l'histoire des lieux, de visualiser des documents anciens, photos et cartes postales, de faire des découvertes artistiques, d'écouter des chants, des narrations, des récits de vie d'hier et d'aujourd'hui. Cet outil permettra également de valoriser les produits locaux, les événements culturels et touristiques. Tourisme Loiret est d'ailleurs très intéressé par cette démarche et souhaite tester un dispositif complémentaire de géolocalisation en centre bourg qui permet, après téléchargement d'une application, d'avoir un déclenchement d'information lors du passage à proximité des zones à découvrir.

L'association prévoit un déploiement de cette opération pour le 2nd semestre 2022. Le contenu en rapport avec les différents points d'intérêt est d'ores et déjà en cours de rédaction et la volonté est de proposer un produit évolutif qui sera alimenté de données nouvelles en fonction des thématiques à privilégier, des périodes de l'année ou des événements proposés sur la Communauté de Communes.

L'association Courtenay en poésie est très attachée à l'intervention de l'Europe sur ce projet. L'Europe c'est un symbole de paix et c'est avant tout un message important qui est : Tous ensemble, tous réunis on se soutient et on fait vivre des territoires ruraux. Il faut encourager les structures à monter un dossier Leader, l'aide apportée lors du montage facilite le travail et contribue à casser l'image des dossiers difficiles à constituer pour bénéficier de fonds européens. »

Mise en valeur de l'histoire du territoire



Interview de Joëlle PASQUET, Vice-présidente de la Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais

« Acquis en 2003 par la commune d'Ondreville-sur-Essonne, les élus de l'époque ne voulaient pas que le moulin de Châtillon, tombe dans l'escarcelle du domaine privé. La machinerie était « dans son jus d'origine ». Cette ferme-moulin comptait près de 3 hectares de terres cultivables et 4 hectares de marais. A leurs yeux, il était essentiel de sauvegarder et de restaurer ce patrimoine. Aujourd'hui, ce site est géré par la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais. Depuis, d'importants travaux de restauration ont été réalisés.

Ce moulin est un témoin d'une époque révolue. Grâce à une riche collection de machineries anciennes, le Moulin de Châtillon permettra de suivre toutes les étapes de la fabrication de la farine au siècle dernier.

Dans un premier temps, il est question d'accueillir uniquement les scolaires ou des groupes, sur rendez-vous. Le Moulin est accessible lors des manifestations organisées par l'Association de Sauvegarde et des Amis du Moulin à Eau de Châtillon—ASAMEC (près de 5 rendez-vous annuels).





A long terme, nous envisagerons une convention de partenariat avec l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais. Dans le cadre de ce projet, nous travaillons de concert avec l'ASAMEC, la commune d'Ondreville-sur-Essonne et le SMORE (syndicat de rivière)

Sur la partie Moulin : l'ASAMEC a fait un travail remarquable sur la restauration de la roue et des machines. Les travaux sont toujours en cours. Sur la partie Marais – Zone humide : le SMORE et la commune d'Ondreville souhaitent ouvrir la zone humide au grand public à travers un sentier pédagogique et un observatoire de la faune et de la flore. Pour pouvoir accéder à ce sentier sans passer par le Moulin, la commune, propriétaire des terrains, va installer deux passerelles en bois. Ainsi, la mobilisation de tous ces acteurs permet d'élargir l'offre touristique en proposant à la fois une visite du moulin et de la zone humide.

L'aide de Leader a été décisive. Sans ces financements, le projet n'aurait pas été aussi abouti. L'investissement aurait été moindre. Aujourd'hui, grâce à ces fonds, nous avons élaboré un projet global autour du Moulin et de la Zone Humide du marais. Le projet de scénographie du Moulin est l'étape finale à notre projet amorcé depuis de nombreuses années. L'intervention de l'Europe conforte notre projet, le renforce en lui donnant une dimension plus importante et un LABEL. »



Mise en valeur de l'histoire du territoire : Le point sur un projet déjà présenté

Dans la lettre 8, de janvier 2021, un point vous était proposé sur la création d'une pièce de théâtre immersive dite « Detective Party » à Bellegarde. Les représentations se sont déroulées au cours de l'été 2021 et ont accueilli **263 spectateurs** avec une jauge réduite compte tenu du contexte sanitaire. Ces représentations ont permis de découvrir ou redécouvrir la richesse du patrimoine Bellegardois d'une façon très ludique.

L'Actu du Gal

Au nom des membres du GAL Pithiverais & Gâtinais, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2022.

- ◆ Prochain Coprog le 01 Février à Bellegarde (examen uniquement de dossiers suite à instruction)
- ◆ Chœur de Safran en concert le 25 mars à Chamerolles, le 27 mars à Boynes et le 22 mai à Château-Renard
- ◆ L'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le futur programme a été dévoilé le 16 décembre, les 2 PETR vont s'attacher à répondre conjointement et à retravailler ensemble.

Pour nous contacter :

Cellule d'animation LEADER Pithiverais & Gâtinais – Nathalie COATGLAS
48 bis Faubourg d'Orléans 5 Allée du Docteur Gastellier
45300 PITHIVIERS 45200 MONTARGIS
02.38.30.87.18 / 07.85.36.85.40 02.38.07.50.70
Retrouvez-nous aussi sur Facebook : Leader Pithiverais Gâtinais
Et Instagram : Galpithiveraisgatinais

Crédits photos : Pierre ESTEFFE (Chœur de Safran), Courtenay en Poésie, PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais, Commune de Bellegarde, CC Pithiverais Gâtinais

Directrice de la rédaction : B. DALLOT

Conception : Cellule d'animation LEADER

Lettre d'information Leader Pithiverais & Gâtinais Janvier / Février 2022

Les actus de l'Europe

La réforme de la Politique Agricole Commune a été adoptée au Parlement Européen le 23 novembre dernier. La prochaine étape sera le dépôt par chaque Etat membre de son Plan Stratégique National au plus tard au 31 Décembre 2021. La Commission aura quelques mois de relecture avant validation ce qui donnera ensuite le feu vert pour le déploiement des nouvelles stratégies Leader sur les territoires ruraux.

